

# Critères de sélection des offres « Privilège »

*Les offres Privilège sont des réductions / gratuites / bonus accordés aux membres Amis des Plus Beaux Villages de France sur présentation de leur carte de membre. Elles doivent être proposées par des établissements remplissant certains critères de classement, de label et/ou de références.*

## Hébergements

- ✓ Hôtels et résidences de tourisme classés minimum 2\*
- ✓ Campings classés minimum 3\*
- ✓ Chambres d'hôtes et meublés classés Gîtes de France minimum 3 épis, ou Clévacances minimum 3 clés
- ✓ Autres structures d'hébergement, **sous réserve de la validation par la Commission Développement<sup>1</sup>**

*Ex. d'offre Privilège associée : 5% de réduction sur le séjour*

## Restaurants

- ✓ Restaurants distingués par un des labels, titres ou guides de référence suivants : Maître Restaurateur, Logis (mini 2 cocottes), Bistrots de Pays, Tables et Auberges de France, Qualité France, Guide Michelin, Gault & Millau
- ✓ Restaurants distingués par un autre label ou guide de référence, **sous réserve de la validation par la Commission Développement<sup>1</sup>**

*Ex. d'offre Privilège associée : un verre de vin ou l'apéritif offert*

## Sites de visite et activités à billetterie

- ✓ Festivals, manifestations à billetterie
- ✓ Musées, écomusées, centres d'interprétation
- ✓ Monuments historiques
- ✓ Parcs et jardins labellisés « Jardins Remarquables »
- ✓ Parcs animaliers
- ✓ Visites guidées des villages
- ✓ Sites de découverte économique labellisés « Entreprise du Patrimoine Vivant » ou « Bienvenue à la Ferme »
- ✓ Autres sites ou activités ouverts au public (dont artisans d'art, producteurs...) **sous réserve de la validation par la Commission Développement<sup>1</sup>**

*Ex. d'offre Privilège associée : une réduction sur le tarif d'entrée*

---

<sup>1</sup> La Commission Développement se réserve le droit de refuser toute adhésion et offre « Privilège » ne correspondant pas aux exigences et aux valeurs portées par Les Plus Beaux Villages de France®.